



# COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU CE DU 28 MARS 2011

La visite, la semaine dernière, des ingénieurs et techniciens américains : ils venaient chercher des précisions techniques et financières pour permettre l'approbation ou pas du projet structurant pour Blanquefort. En fait le gros de leur travail est de savoir quelles machines peuvent être réutilisées moyennant quelques modifications et mises à niveau de certaines technologies obsolètes, et combien ça coûterait. Ceci dit, il y a peu de machines réellement flexibles dans l'usine. M. Dudych dit que la semaine de visite s'est passée « aussi bien que ça pouvait ». Est-ce bon signe ?...

La discussion s'est poursuivie sur la lettre que M. Heller a envoyée « aux équipes de FAI ». Lettre dans laquelle il dit que l'approbation potentielle du gros projet pour Blanquefort se ferait d'ici 4 à 8 semaines, temps variable suivant le niveau d'investissements nécessaires.

Autant le dire, nous n'avons rien appris que nous ne savions déjà sur l'hypothétique projet structurant. Ce que l'on sait : c'est une transmission. Mais quand on parle de quelle transmission, de quel volume, de combien d'emplois ??? La direction reste énigmatique, rien pour tenter de rassurer l'ensemble des salariés. Mieux même, M. Dudych déclare : « c'est un produit qui n'existe pas actuellement »... Et environ 5 minutes plus tard il dit que « c'est un produit qui est également fabriqué ailleurs ». Comment avoir un minimum de confiance dans cette direction qui semble encore essayer de nous balader ? Veut-elle gagner du temps ? Le projet est-il aussi structurant qu'elle veut nous le faire croire ? **Si projet structurant il y a, que Ford l'annonce pour de bon et sans attendre 4 à 8 semaines ! Nous avons assez attendu.**

Nous demandons des précisions sur les variables qui composent la « meilleure équation économique » citée dans la lettre de M. Heller. La direction s'étant déjà étendue sur la réutilisation possible de certaines machines du parc, cite très rapidement les coûts fixes (dans lesquels le personnel est compris) et s'étend à nouveau sur les fournisseurs et tous les problèmes liés à ces derniers.

Un point est fait sur les trois petits projets.

Les racks : investissement de 5 M€, entre 70 et 90 emplois, job 1 août 2011. Nous dénonçons le fait qu'il n'y ait pas eu de recrutement interne pour faire les formations de soudeurs nécessaires à ce projet, qu'il n'y a aucune garantie d'évolution professionnelle, pas de matrice des compétences avec coeff prévus... La direction est incapable de répondre à nos questions et coupe court à la discussion qui visiblement la dérange. Dès que nous amenons la discussion sur le social, sur l'intérêt des collègues la direction s'énervé et devient agressive.

Le double embrayage hydraulique : investissement de 23,7 M€, 70 emplois pour une capacité de 120 000/an, job 1 novembre ou décembre 2012.

Le carter avant du moteur Fox : investissements de 8,4 M€, 30 emplois pour une capacité de 350 000/an (on est encore loin de ce niveau de production et donc les emplois seront en proportion), job 1 mars 2012.

Concernant le comité de groupe Ford France, c'est Paris (l'entreprise dominante) qui dirige le travail sur ce sujet. Délai : 1 à 2 mois...

**Jour férié 8 mai et Ascension 2008 : nous demandons comment la direction va indemniser les salariés suite à la victoire au tribunal de la CGT et de la CFTC. Un jour de congé supplémentaire sera ajouté dès le mois d'avril à tous les salariés.** La direction refuse d'indemniser les collègues qui ont quitté l'entreprise depuis. Affaire à suivre...

La direction nous a remis des réponses aux questions que les syndicats ont posées concernant la prolongation du droit d'alerte. Nous allons les étudier avec nos conseils pour confirmer ou non la prolongation du droit d'alerte.

La direction a remis le couvert sur la question : « autorisez-vous le service du personnel à rencontrer les salariés concernés par les départs en préretraites avant la fin de la consultation du CE sur le PSE ? » Les syndicats avaient déjà voté contre le 4 mars en CE. Nous avons répété (sauf la CFE/CGC) que nous ne souhaitons pas que ces entretiens commencent tant que les conditions finales du PSE ne sont pas figées.

**Pour rappel, la direction nous avait dit, le 16 mars, qu'elle reviendrait vers nous le 24 mars avec de nouvelles propositions sur les conditions des départs en préretraite : elle est revenue, c'est sûr ! Mais avec aucune nouvelle proposition. Nada !**